

FLASH COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL (CSAM)

4 juillet 2025



En attendant le budget 2026 ?

La plus haute instance du dialogue social au ministère s'est tenue à Bercy le 4 juillet, sous la présidence d'Amélie De Montchalin, ministre des Comptes Publics.

La vedette du jour fut incontestablement le projet de loi de Finances 2026. À la date du CSAM, les temps politiques étant ce qu'ils sont, la copie est encore en construction (dévoilée le 15 juillet a priori). Il faudra attendre le mois d'octobre pour avoir la première version détaillée. En attendant la suite (débat parlementaire, censure éventuelle, ...).

Malgré l'angoisse de la quête des 40 milliards, Mme De Montchalin nous parle de son humeur « non désespérée ». Nous voilà bien heureux de l'apprendre...

La ministre a évoqué la perspective d'un budget de compromis (eu égard à la composition de l'Assemblée) et une visée sur de grands équilibres qui pourraient être ceux définis pour l'année 2019, c'est-à-dire un standard d'avant crise sanitaire.

Un discours se fait jour (même s'il n'est pas complètement nouveau) sur une plus juste répartition avec une fonction publique d'État qui ne peut prendre à elle seule la charge de plein fouet et un Bercy qui ne serait pas réduit au rôle d'« l'éternel contributeur ». Rappelons ici que lors du dernier exercice, tous les emplois créés l'ont été sur le dos de notre ministère et plus précisément de la DGFIP.

Trois perspectives notables pourraient se dessiner si on a la faiblesse d'en croire la ministre des Comptes Publics :

✓ **l'effort demandé à Bercy serait « modéré »** (en vertu de ce qui précède) ;

✓ **le budget de l'action sociale** pourrait être à peu près sanctuarisé.

✓ **pour la PSC**, même si ALAN peut être considéré comme une fierté française (sic), le ministère sera extrêmement vigilant sur la prestation fournie et sa conformité à l'accord.

Pour **Solidaires Finances**, au-delà des paroles, ce sont évidemment les actes qui seront déterminants.

Sur le budget 2026, nous avons du mal à croire à la fin des pertes d'emploi, notamment pour la DGFIP. Cela sent une fois de plus le symbole « - », la ministre mettant en avant une baisse continue des suppressions annuelles de postes aux finances publiques ces dernières années ! Reste à voir le chiffre qui nous attend pour 2026... Et dont on ne pourra évidemment se satisfaire, après un tel jeu de massacre.

En ce qui concerne l'action sociale, c'est plutôt une bonne nouvelle (si elle se confirme), car on pouvait craindre un sort bien plus funeste. Bien évidemment, ce potentiel maintien - ou presque... (l'effet de l'inflation n'est le plus souvent pas prise en compte)- s'accompagnera d'une exigence de travail sur les coûts et les mécanismes de solidarité.

Nous rappelons ici qu'une remise en cause de l'action sociale dans ses fondamentaux serait une véritable attaque contre le ministère et ses agents.es.

Et, à propos de torpille, il faut bien évidemment revenir sur l'attribution de notre protection sociale complémentaire à une start-up. Cette issue n'est pas prête d'être digérée. Les questions soulevées pourraient même se multiplier à l'avenir. Et l'affaire est d'autant plus dommageable, que la négociation et son contenu sont une réussite pour Bercy.



Nous entendons donc que le ministère s'engage à être intraitable avec l'opérateur qu'il a choisi. Pour ce qui nous concerne, nous le serons avec les deux parties (ministère et opérateurs), pour un strict respect des conditions de l'accord.

Pour résumer cette ambiance de début d'été, on voit que pas mal de choses restent encore dans les limbes (budgétaires ...). Le contexte est bien évidemment préoccupant, voire inquiétant. Mais un élément est, pour nous, de plus en plus manifeste : à un moment donné, à force de casser, ce sera sans retour. Si l'attachement et l'engagement des agent.es demeure élevé, leur défiance et leur (re)sentiment par rapport à un ministère et à des directions qui évoluent dans la mauvaise direction seront, par contre, profondément enracinés. Si d'aucun en doute, l'observatoire ministériel 2025, paru peu avant ce CSAM, en est une démonstration éclatante.

Autres points évoqués :

✓ **le ministère a présenté son plan dédié à l'égalité professionnelle.** Ce document n'est pas dénué d'élan, même si cela reste un plan, à savoir plutôt un exercice « de bonnes résolutions ».

À notre sens, ceci forme un tout avec l'accord sur le même objet, sur lequel les fédérations se prononceront à la rentrée de septembre.

Mais au bout du compte, plus que les engagements (que l'on veut bien considérer comme sincères), c'est aux progrès réellement et concrètement accomplis que l'on pourra juger de tout cela.

✓ **à la suite du décret traitant des lanceurs d'alerte,** le ministère a rédigé son propre arrêté. Mais à la suite de bizarreries rédactionnelles (notamment une disposition quasi-contraire au décret), Bercy va revoir sa copie.

Renvoyer Nicolas* dans son caniveau ?

Accès de vulgarité malvenu ? Peut-être, mais c'est bien du niveau de cette campagne « c'est Nicolas qui paie ». Celle-ci fleure bon feu (?) le poujadisme et les thèses d'extrême-droite.

Ce phénomène, largement poussé par quelques portes-voix de la fachosphère prend de l'ampleur. Ce n'est sûrement pas sans lien non plus avec le trumpisme décomplexé, mode venue d'outre-atlantique, dont le monde – civilisé – se serait utilement passé. D'aucuns se sentent pousser des ailes, on le voit bien...

Cette daube intégrale prétend surfer sur le ras-le-bol fiscal et une certaine vision de la justice sociale (ses promoteurs seraient pourtant bien avisés de ne pas user de concepts qui leurs sont étrangers...). C'est, au fond, simplement un rejet des mécanismes de solidarité et de redistribution. En termes de projet de société, c'est « tout pour ma gueule », toutefois ses tenants ne manqueront pas d'aller pleurer pour de la santé, de l'éducation, de la justice et de la protection, bref tout ce que fait un État, effectivement financé par Nicolas ... et bien d'autres !

S'il s'agissait d'une vraie réflexion sur la façon dont chacun contribue à la charge publique, la chose serait audible. Mais ce Nicolas-là est bien loin de ce débat, qui serait d'ailleurs légitime.

Les services et les agent.es pourraient bien devenir la cible de quelques esprits faibles (ou exaltés) par ce type de campagne. La période est malheureusement propice au genre d'actes qui peuvent en découler. Et ceux qui portent ces anathèmes doivent être bien conscients de ce qu'ils peuvent provoquer.

Ce risque a été rappelé à la ministre, qui s'est contenté d'un acquiescement discret. Il est impératif pour nous de ne montrer aucune indulgence avec ce genre de mouvement, dont nous espérons la mort la plus rapide possible, ne serait-ce que pour des raisons de salubrité des débats...

* nos excuses à tous les autres Nicolas, évidemment non visés ici...